

E-Mail: amis.rua@hotmail.fr

Site: http://amisrua.antony.free.fr

Antony le 30 Novembre 2007

Madame Valérie Pécresse Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Objet

Madame La Ministre,

Vos importantes déclarations de juin et novembre 2007 sur l'urgence des réponses à apporter à la question de la vie étudiante, concernant notamment la qualité des campus universitaires, du cadre de vie et de travail , facteurs de réussite et d'ascension sociale, vous ont amenée à déclarer l'urgence prioritaire du logement étudiant pour l'accès à l'université et « le succès pour tous ».

C'est pourquoi nous souhaitons attirer votre attention sur la situation très particulière de la résidence Universitaire Jean Zay d'Antony. Votre action sera décisive pour que puisse être réalisé un grand projet de rénovation de ce site universitaire exceptionnel.

L'intérêt régional, national et international de cet espace mérite :

- une impulsion nouvelle vers un vrai campus d'avenir ,
- la conservation de l'entité des terrains consacrés à cette dynamique
- la préservation de sa fonction d'ascenseur social pour cette partie de la jeunesse étudiante de France et du monde la plus défavorisée. .../...

C'est l'avenir de milliers de jeunes pour plusieurs générations qui se joue.

La résidence Universitaire Jean Zay d'Antony représente près de 20% du logement social en Île de France, permettant d'accueillir plus de 2000 étudiants, dont une partie en T2 (jeunes couples par exemple). Construite au début des années 50, elle couvre 11 hectares avec 7 pavillons. Il existe des infrastructures uniques dans cette résidence telles que des Groupes d'Etudes (salle de travail avec mini bibliothèque, moniteurs), un centre sportif (terrains de sports, salle de musculation etc.), un foyer de rencontre, un centre médical, une salle de projection et de spectacle reconstruite récemment, ainsi qu'une école maternelle. Malgré tout, cette résidence est menacée de disparaître, au moins partiellement. Déjà un pavillon de près de 500 chambres d'étudiants a été détruit en 1986. Il est prévu d'autres destructions pour des raisons de vétusté alors qu'une politique de rénovation immédiate doit être engagée..

Notre inquiétude est grande de constater le désengagement de l'Etat français vis à vis de cette résidence. Le transfert de la compétence du logement étudiant a été demandé par la Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre, qui n'a pris aucun engagement de maintien de la capacité d'accueil, bien au contraire, parce qu'elle n'en pas les moyens et sans doute pas l'ambition.

Cela ne nous semble correspondre ni à vos propositions, ni à votre engagement. C'est pourquoi nous souhaitons souligner l'urgence et l'importance d'une décision au plus haut nouveau pour que cette Résidence ne soit pas abandonnée par l'Etat, et, en continuant à agir dans ce sens avec tous ceux qui partagent le même objectif, nous sommes à votre entière disposition pour vous présenter d'autres éléments du dossier.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, Madame La Ministre, de bien vouloir agréer l'expression de nos respectueuses salutations .

Pour le Président Sylvestre Roth

Vous trouverez ci-joint le communiqué de presse que nous venons de publier